



LAWYERS WITHOUT BORDERS  
**AVOCATS SANS FRONTIERES**  
ABOGADOS SIN FRONTERAS  
Canada

RAPPORT ANNUEL 2018 | 2019

**ÊTRE  
HUMAIN  
POUR  
LA JUSTICE.**



# À QUOI SERT LE TRAVAIL D'AVOCATS SANS FRONTIÈRES CANADA ?

**Sans primauté du droit, les avancées dans tous les secteurs – démocratie, santé, éducation, alimentation, sécurité, environnement – restent précaires. Pour reprendre les mots d'un rapporteur spécial de l'ONU, « en l'absence de justice, ni la sécurité ni le développement ne peuvent être pleinement réalisés ».**

C'est pourquoi il est essentiel que des juristes s'unissent au-delà des frontières pour contribuer à changer le monde. Voilà l'engagement inébranlable de centaines d'entre elles et d'entre eux, membres du personnel d'Avocats sans frontières Canada (ASFC), volontaires, partenaires et autres allié.e.s : répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables, les plus marginalisées, les plus pauvres, les plus discriminées, des victimes des plus graves violations des droits humains; utiliser le droit afin de vaincre l'impunité et faire, avec et pour elles, de la justice une réalité.

L'autonomisation par le droit des personnes en situation de vulnérabilité constitue un puissant levier afin de développer leur pouvoir d'agir pour changer leur vie et pour transformer la société. Les résultats d'ASFC au cours de la période couverte par le présent rapport (1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019) en constituent d'éclatantes illustrations.

## DES ACTIONS QUI S'INSCRIVENT AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Alors que la « caravane de migrant.e.s » provoquait une crise politique aux États-Unis et alimentait le débat international sur l'accueil des demandeuses et demandeurs du statut de réfugié.e, ASFC était déjà à l'œuvre au Guatemala, au Honduras et au Salvador, les trois principaux pays d'origine des migrant.e.s de la caravane.

Ce sont la violence et l'insécurité qui forcent tant de gens à l'exil notamment la crainte de voir leurs enfants être recruté.e.s par des bandes criminelles ou devenir des victimes de la traite de personnes. Justement : ASFC renforce les capacités des procureur.e.s et des organisations de la société civile qui combattent de tels crimes transfrontaliers dans cette région.

Les manifestations contre la corruption qui ont par ailleurs ébranlé et même paralysé Haïti pendant un certain temps ont aussi fait la manchette. Active dans ce pays depuis 2005, ASFC y mène actuellement avec ses partenaires un combat énergique contre la corruption et l'impunité.

L'expertise acquise par la Commission Charbonneau est ainsi partagée avec les procureur.e.s haïtien.ne.s pour améliorer la force de frappe contre le crime organisé. Celle du *Protecteur du citoyen du Québec* est mise à profit en appui à l'*Office de la protection du citoyen d'Haïti* pour accroître la capacité de réponse aux citoyen.ne.s victimes d'injustice.

Le Mali a également été au centre de l'attention internationale. Il s'agit désormais d'un pays clé dans la lutte au terrorisme. Alors que le Canada y a déployé ses premiers casques bleus après une pause d'un quart de siècle, ASFC y est active depuis 2012.

Puisant notamment dans l'expérience canadienne et internationale, ASFC y est la partenaire principale de la Commission vérité, justice et réconciliation dont le mandat est crucial pour la stabilisation du pays, de la région et du monde. En collaboration avec plusieurs organisations maliennes et canadiennes, ASFC contribue aussi à l'accès à la justice et à la lutte contre les violences basées sur le genre pour améliorer la vie des femmes.

Ce travail d'ASFC en faveur de la réconciliation et de la paix se continue parallèlement dans d'autres pays tels que la Colombie, où ASFC a permis aux femmes de prendre part activement à la mise en œuvre des accords de paix, et au Mozambique, où les impacts du conflit sur les femmes ont enfin été documentés avec l'appui d'ASFC.

## DES IMPACTS AU CANADA

L'arrivée à Montréal de deux des « Anges de Snowden », ces demandeurs de statut de réfugié qui ont hébergé le célèbre lanceur d'alerte, a démontré l'importance de l'appui qu'ASFC a donné à leur avocat dont le droit d'exercer la profession a été mis à rude épreuve dans un contexte de fragilisation de l'État de droit à Hong Kong.

La libération complète d'Omar Khadr constitue un dénouement heureux à cette tragique histoire d'injustice et de violation par le Canada des droits fondamentaux d'un de ses citoyens, démontrant qu'à force de courage et de persévérance dans l'utilisation des voies judiciaires, la justice peut prévaloir. ASFC a été active dans ce cas depuis 2008, jusqu'en Cour suprême du Canada et devant les médias.

Le forum que nous avons organisé à Québec en octobre 2018 a par ailleurs constitué une occasion unique de créer des ponts et partager les expériences du Canada et de l'Amérique latine pour favoriser la protection et la promotion des droits des communautés autochtones.

## DES VICTOIRES JUDICIAIRES QUI CHANGENT LES CHOSES

Soulignons aussi que c'est une autre année faste en termes de victoires judiciaires auxquelles ASFC a contribué avec ses partenaires : ordre du tribunal exigeant de l'État qu'il octroie des services particularisés aux femmes victimes du conflit armé en Colombie, reconnaissance de la responsabilité de l'État péruvien dans des cas emblématiques de disparition forcée et de torture, libération de plus de cent personnes en situation de détention abusive en Haïti et sentence historique dans un cas de disparition forcée et de violence sexuelle au Guatemala sont quelques-unes des illustrations qui démontrent que justice peut être faite.

## DONNER ENSEMBLE UN SENS AU MOT « JUSTICE »

Vous avez été plusieurs à participer à ces succès ou à appuyer l'organisation de mille façons. Nous saluons ici nos partenaires, ami.e.s et allié.e.s, toujours en plus grand nombre et grâce à qui la croissance d'ASFC s'est poursuivie dans ce dernier exercice 2018-19.

Continuons sur cette route de la solidarité, de la conviction et de la détermination. Elle en vaut la peine, elle donne des résultats : Ensemble, nous donnons un sens au mot « justice ».



*Miguel Baz*

**Miguel Baz**  
Président du conseil  
d'administration



*Pascal Paradis*

**Pascal Paradis**  
Directeur général

# NOS ÉTATS FINANCIERS

## ÉTATS DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>PRODUITS</b>		
Contributions des bailleurs de fonds pour les programmes	11 478 020 \$	6 492 586 \$
Contributions sous forme de services rendus	2 158 433	1 474 731
Financement privé	277 158	346 918
Autres	24 519	1 673
<b>TOTAL</b>	<b>13 938 130</b>	<b>8 315 908</b>
<b>CHARGES</b>		
Programmes	10 202 161	5 754 546
Contributions sous forme de services rendus	2 158 433	1 474 731
Autres projets; activités de développement; sensibilisation et communications; administration	742 878	615 650
Activités de financements	39 046	44 323
Amortissement sur immobilisations corporelles	4 273	-
<b>TOTAL</b>	<b>13 146 791</b>	<b>7 889 250</b>
Excédent des produits sur les charges	791 339 \$	426 658 \$

## BILAN

AU 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 056 274 \$	3 365 515 \$
Créances	190 905	174 354
Frais payés d'avance	67 139	13 579
Avances aux partenaires - projets	359 931	137 017
	<b>5 674 249</b>	<b>3 690 465</b>
Immobilisations corporelles	23 874	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 698 123 \$</b>	<b>3 690 465 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Dettes de fonctionnement	438 999 \$	304 394 \$
Produits reportés	3 572 493	2 490 779
<b>TOTAL</b>	<b>4 011 492</b>	<b>2 795 173</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>1 686 631</b>	<b>895 292</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 698 123 \$</b>	<b>3 690 465 \$</b>

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Non affecté	Fonds de prévoyance	Investi en immobilisations corporelles	2019 TOTAL	2018 TOTAL
<b>SOLDE</b> (début de l'exercice)	395 292 \$	500 000 \$	-	895 292 \$	468 634 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	795 612	-	(4 273)	791 339	426 658
Investissement en immobilisations corporelles	(28 147)	-	28 147	-	-
Affectation d'origine interne	(790 000)	790 000	-	-	-
<b>SOLDE</b> (fin de l'exercice)	<b>372 757 \$</b>	<b>1 290 000 \$</b>	<b>23 874 \$</b>	<b>1 686 631 \$</b>	<b>895 292 \$</b>

## ENTRE LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2018 ET LE 31 MARS 2019, ASFC...

a réalisé

**197** MISSIONS DE COOPÉRATION

cumulant ainsi plus de

**8 864** JOURS DE MISSION

dans

**17** PAYS :

AFRIQUE DU SUD, BÉNIN, BOLIVIE, COLOMBIE, CÔTE D'IVOIRE, ÉTATS-UNIS, FRANCE, GAMBIE, GHANA, GUATEMALA, HAÏTI, HONDURAS, MALI, MOZAMBIQUE, PAYS-BAS, PÉROU, SÉNÉGAL

dispose de

**9** BUREAUX DANS LE MONDE :

QUÉBEC, MONTRÉAL, BAMAKO, BOGOTÁ, MEDELLÍN, CIUDAD DE GUATEMALA, PORT-AU-PRINCE, SAN SALVADOR ET TEGUCIGALPA

À l'étranger, chaque équipe est principalement composée d'employé.e.s locaux.

a déployé

**76** VOLONTAIRES

dont **42** femmes et **34** hommes

dans

**8** PAYS

compte

**46 %**

DE VOLONTAIRES ayant moins de

**35** ans

compte

**94** EMPLOYÉ.E.S


à travers le monde


dont **55** femmes et **39** hommes

Consultez toutes nos publications sur le site Internet d'ASFC.

[www.asfcanda.ca](http://www.asfcanda.ca)

 ASFCanda

 asfcanda

 Avocats sans frontières Canada

Merci aux employé.e.s, stagiaires, coopérant.e.s volontaires, membres du conseil d'administration, partenaires, allié.e.s, groupes universitaires et aux centaines de bénévoles et ami.e.s extraordinaires qui sont les artisans d'ASFC et de ses réalisations.





**MARIBEL BARÓN**

Colectivo de mujeres visibles d'Urabá, participante aux ateliers *Retejendo Saberes*, en Colombie.

« À travers ces ateliers, nous avons pu tisser des liens de confiance, nous sentir plus libres de nous exprimer et devenir de plus en plus autonomes. Les ateliers d'ASFC ont réveillé en moi l'envie de participer à la justice transitionnelle, d'aller de l'avant. Je me suis transformée. Avant je ne parlais pas et maintenant, je suis candidate pour des charges publiques. Je suis maintenant convaincue des efforts à faire pour mettre en œuvre les accords de paix, pour connaître la vérité et pour qu'il y ait des réparations, puisqu'envoyer des gens en prison n'assure pas une réparation du tissu social. »



**ALASSANE AL-BAKAYA TOURÉ**

Chargé aide juridique et assistance judiciaire pour le Groupe de Recherche, d'Étude, de Formation Femme-Action (GREFFA), organisation partenaire dans le cadre du projet JUPREC, à Gao au Mali.

« Je suis aujourd'hui féministe. La situation des femmes dans mon pays m'interpelle car elles n'ont pas encore la place qu'elles méritent, elles ne participent pas suffisamment au développement de leur communauté. Les femmes ont le droit à la parole, autant que les hommes. Je suis fier, profondément fier, de donner une assistance à des femmes qui ont tellement souffert. »



« Nous félicitons et remercions ASFC pour les actions menées devant l'ONU afin de faire respecter nos droits et entendre notre voix. Nous avons accès a peu d'information et beaucoup de choses semblent se décider sans nous. C'est la première fois en neuf ans qu'on nous informe de démarches menées auprès de l'ONU. Le combat des victimes du choléra est un engagement parfois difficile. »

*Propos recueillis à Mirebalais, lors d'une rencontre tenue avec une dizaine de représentant.e.s d'associations de victimes de l'épidémie de choléra en Haïti.*



## GUATEMALA

Le Guatemala est plongé dans une crise politique qui affecte les avancées de lutte contre l’impunité. Le gouvernement tente de limiter la capacité d’action de la Commission internationale contre l’impunité au Guatemala (CICIG). Les violences contre les femmes demeurent largement impunies malgré leur forte prévalence. ASFC et ses partenaires sont actifs dans trois régions du pays et sur le plan national afin de renforcer les organisations de la société civile qui offrent des services juridiques, psychosociaux et économiques aux victimes de violations des droits humains, particulièrement aux femmes et aux filles autochtones.

> Des organisations autochtones et de femmes autochtones soutenues par **ASFC formulent et transmettent des recommandations** au Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes et à la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones visant le respect des droits des femmes autochtones victimes de violence.

> **Condamnation pour crime contre l’humanité** d’un ex-soldat responsable du massacre d’au moins 200 personnes lors de la guerre civile guatémalteque dans le dossier « Las Dos Erres » soutenu par ASFC depuis plusieurs années.

## TRIANGLE NORD DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

Le crime de traite de personnes, souvent lié aux organisations criminelles, est un phénomène particulièrement préoccupant qui affecte de façon prépondérante et différenciée les femmes et les filles. ASFC vise à renforcer les capacités des procureur.e.s et des organisations de la société civile des pays du Triangle Nord de l’Amérique centrale (Guatemala, Honduras, Salvador) qui travaillent à poursuivre et sanctionner ce crime transfrontalier.

> Plus de **200 acteur.trice.s de la justice renforcent leurs capacités** à appliquer les normes internationales relatives aux crimes transfrontaliers et partageant de bonnes pratiques d’enquête et de poursuite du crime de traite de personnes.

> **Obtention d’une condamnation** dans un cas emblématique : une femme ayant amené de force des mineures salvadoriennes dans un pénitencier du Guatemala afin qu’elles soient exploitées sexuellement par des chefs de gang est condamnée à 11 ans de prison.

> Les mécanismes de coordination et de communication entre les institutions de la justice soutenus par ASFC permettent **d’identifier des dizaines de victimes, de les extirper des réseaux de traite de personnes et d’assurer leur témoignage lors de procès.**

> **28 victimes bénéficient d’une assistance juridique ou judiciaire** de qualité dans le cadre de 17 dossiers de traite de personnes.

> 42 procureur.e.s, avocat.e.s et acteur.trice.s de la justice de **14 régions renforcent leurs capacités** à protéger et défendre les droits des femmes autochtones par le biais du litige stratégique.

> **99 femmes, 5 filles et 118 hommes victimes** de disparitions forcées, déplacements forcés, torture, massacre et génocide bénéficient d’une meilleure représentation juridique.

**Projets** : Droits et justice pour les femmes et les filles (en consortium avec le Centre d’étude et de coopération internationale) - Affaires mondiales Canada, Programme bilatéral

Protection des droits des enfants, des femmes et autres collectivités vulnérables (en consortium avec le Bureau international des droits des enfants) – Affaires mondiales Canada, Programme de coopération volontaire

**Partenaires guatémalteques** : Asociación de Abogadas Indígenas Chomija, Asociación Generando Equidad, Liderazgo y Oportunidades, Bufete Jurídico de Derechos Humanos de Guatemala, Bufete Jurídico Feminista de Derechos Humanos, Bufete para Pueblos Indígenas, Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos, Consorcio de Asociaciones de Santiago Atitlán, Fundación Myrna Mack, Mujeres Transformando el Mundo, Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala, Red Ixpop Tnamit, Red Departamental de Mujeres Sololotecas con Visión Integral

## HONDURAS

Les impacts du coup d’État de 2009 et de la crise institutionnelle de 2017 continuent de polariser le débat public et représentent un important défi en matière de droits humains. Le contexte est marqué par une forte insécurité, des restrictions à la liberté d’expression et la criminalisation du travail des défenseur.e.s des droits humains. ASFC travaille en vue de l’émergence d’une jurisprudence contribuant à une protection effective des droits humains, en particulier des droits des femmes, et cherche à accroître la participation de la société civile dans la lutte contre la corruption et l’impunité.

> Une victoire dans un dossier de crime d’avortement est porteuse d’espoir pour les femmes, en **imposant des limites à la criminalisation de l’interruption volontaire de grossesse**, et constitue aussi un jalon professionnel important pour les avocates partenaires qui ont mené le dossier.

> **Un recours est introduit par un partenaire soutenu par ASFC dans le but de démontrer l’inconstitutionnalité et la non-conformité au droit international de la Loi sur le renseignement** qui impose des restrictions à l’accès à l’information sur l’utilisation des fonds publics et en matière de sécurité nationale.

> Quatre cas emblématiques portés devant le Système interaméricain des droits de l’Homme sont soutenus : 34 victimes dont 18 femmes bénéficient d’une représentation juridique dans ces affaires qui ont notamment trait aux **droits des communautés LGBTI et au droit à la terre.**

> **Le procès** emblématique des huit hommes accusés d’être les auteurs matériels du meurtre de **Berta Cáceres**, défenseure des droits des peuples autochtones et militante environnementale, **est suivi et documenté pour permettre au public de saisir les enjeux du procès.**

> Les capacités de 70 avocat.e.s dont 50 femmes, ont été renforcées sur la responsabilité de commandement grâce à un forum régional de partage d’expérience et de bonnes pratiques, en vue de la réouverture de plusieurs dossiers.

**Projets** : Justice, gouvernance et lutte contre l’impunité - Affaires mondiales Canada, Programme bilatéral

Protection des droits des enfants, des femmes et autres collectivités vulnérables (en consortium avec le Bureau international des droits des enfants) – Affaires mondiales Canada, Programme de coopération volontaire

**Partenaires honduriens** : Bufete de derechos humanos de Tegucigalpa, Bufete de Estudios para la Dignidad, Centro de Derechos de Mujeres, Centro de Investigación y Promoción de los Derechos Humanos Comité de Familiares de Detenidos Desaparecidos en Honduras, Comité por la Libre Expresión, Red de Abogadas del Sur, Red de Respuesta Lésbica CATTRACHAS

## HAÏTI

Depuis plusieurs années, Haïti vit un contexte d’instabilité politique marqué par des crises successives. L’État et les institutions haïtiennes demeurent fragiles. À cela s’ajoute une insécurité croissante due à la montée en puissance du crime organisé. Un mouvement citoyen a émergé, dénonçant la corruption notamment au sein de la classe politique. Des manifestations ont paralysé le pays. L’action d’ASFC vise à favoriser l’accès à la justice des personnes en situation de vulnérabilité, particulièrement les femmes, les mineur.e.s et les détenu.e.s, et la lutte contre l’impunité.

> Une nouvelle approche dans la lutte contre la détention illégale et arbitraire permet **la libération de 119 personnes dont 20 femmes et 15 enfants, certaines détenues depuis près de 10 ans**, grâce à des recours collectifs en habeas corpus menés par des avocat.e.s de l’Office de la Protection du Citoyen (OPC) avec le soutien d’ASFC.

> Les mécanismes de lutte contre l’impunité sont renforcés avec l’émergence d’un **premier cabinet d’avocat.e.s spécialisé.e.s en litige stratégique de droits humains** qui mène déjà des dossiers importants, notamment pour les droits des femmes victimes de violences basées sur le genre et des victimes de l’épidémie de choléra.

> **La voix des victimes de l’épidémie de choléra est portée devant les tribunaux haïtiens et des représentant.e.s de l’ONU** : un recours est déposé pour la mise en place d’une commission de dédommagement des victimes et une étude sur les besoins et attentes des victimes confirmant la faisabilité d’une assistance individualisée est réalisée et présentée.

> **Les capacités de l’OPC sont renforcées en matière de traitement des plaintes et de plaidoyer** : elle se dote d’un manuel qui lui permet d’harmoniser le traitement des plaintes déposées par les citoyen.ne.s et d’améliorer sa capacité d’enquête, et publie son rapport annuel 2017-2018 après six ans d’interruption, contenant l’analyse de la situation des droits humains et des recommandations à l’Etat.

> De **nouvelles pratiques de litige émergent : 82 personnes dont 35 femmes** sont formées en litige stratégique de cas emblématiques de violations de droits humains, et **de nouveaux cas sont judiciarisés** en matière de violence faite aux femmes.

> Une pétition adressée à la Commission interaméricaine des droits de l’homme est préparée par ASFC et le Collectif contre l’impunité pour demander à l’État haïtien de reconnaître et d’enquêter sur les violations commises durant la dictature.

> Des citoyen.ne.s sont sensibilisé.e.s à l’importance des droits humains et à l’impact de la dictature par la fondation FOKAL à travers la production d’œuvres d’art qui contribuent à une meilleure connaissance par les Haïtien.ne.s de leurs droits, ce qui leur permettra de les revendiquer et de participer à un dialogue constructif avec l’État haïtien.

**Projets** : Accès à la justice et lutte contre l’impunité en Haïti – Affaires mondiales Canada, Programme bilatéral
Protection des droits des enfants, des femmes et autres collectivités vulnérables (en consortium avec le Bureau international des droits des enfants) – Affaires mondiales Canada, Programme de coopération volontaire

**Partenaires haïtiens** : Asoyasyon Fanm Soley Dayiti, Cabinet d’avocats spécialisés en litige stratégique de droits humains, Collectif contre l’impunité, Collectif devoir de mémoire, Défenseurs Plus, Fanm Deside, Femme en Action Contre la Stigmatisation et la Discrimination Sexuelle, Fondation Connaissance et Liberté, Groupe d’Appui aux Rapatriés et Réfugiés, Kay Fanm, Kouraj pou pwoteje dwa moun, Kri Fanm Ayiti, Office de la Protection du Citoyen d’Haïti, Unité de Recherche et d’Actions Médico-Légales

**Partenaires canadiens et internationaux** : Educaloi, Institute for Justice & Democracy in Haiti, Protecteur du citoyen du Québec

## PÉROU

Le Pérou vit un moment crucial de son histoire en matière de lutte contre l’impunité et la corruption. La mobilisation de la société civile face aux scandales de corruption dans le monde politique et juridique donne une nouvelle impulsion au pays malgré l’instabilité parlementaire, la crise du système judiciaire et le taux d’impunité élevé pour les crimes commis à l’égard des femmes et des enfants. ASFC travaille avec les organisations de la société civile pour soutenir leur capacité à exiger la justice.

> **La Cour suprême confirme la nullité de la grâce accordée à l’ex-président Alberto Fujimori** par un juge de première instance. Cette décision est une victoire importante pour la lutte contre l’impunité au pays et

## CÔTE D’IVOIRE

Arrestations et détentions arbitraires, usage de lois répressives pour faire taire la dissidence, ordonnance présidentielle d’amnistie pour des crimes liés à la crise de 2010-11, inégalités et violences basées sur le genre caractérisent le contexte ivoirien de l’année 2018-19. ASFC accompagne la mise en place de services juridiques de proximité adaptés aux femmes et aux enfants, et contribue au renforcement des capacités des organisations de la société civile à réaliser des actions de plaidoyer et à représenter juridiquement les personnes en situation de vulnérabilité.

> 9 cas emblématiques pour une **meilleure protection des droits des mineur.e.s** sont juridiquement préparés pour être avancés en cour.

## MAROC

## TUNISIE

> Des actions de plaidoyer national et international sont réalisées et les enjeux politiques sont documentés pour lutter contre **l’amnistie, l’apatridie et les mutilations génitales féminines.**

**Projet** : Protection des droits des enfants, des femmes et autres collectivités vulnérables (en consortium avec le Bureau international des droits des enfants) – Affaires mondiales Canada, Programme de coopération volontaire

**Partenaires ivoiriens** : Actions pour la Protection des Droits de l’Homme, Association des Femmes Juristes de Côte d’Ivoire, Mouvement Ivoirien des Droits Humains

## MALI

Intensification des violences et massacres de civils commis par des groupes armés illégaux, déploiement de soldats canadiens au sein de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation du Mali, incapacité de l’État à rétablir sa présence et son autorité sur l’ensemble du territoire, glissement de la crise et des violences du nord vers le centre et élection présidentielle; l’année a été bien chargée au Mali. ASFC contribue à la prévention des violences, notamment contre les femmes, et favorise la réconciliation et la paix en travaillant pour le respect des droits humains des Malien.ne.s qui ont été violés pendant la crise en renforçant la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR).

> **La société civile, juridiquement renforcée par ASFC, influe positivement sur les politiques publiques** : une coalition d’organisations maliennes se mobilise contre l’adoption d’un projet de loi d’amnistie visant les auteurs des crimes liés à la crise (Loi d’entente nationale), retardant son adoption et obtenant du gouvernement qu’il consulte la société civile et que des améliorations soient apportées, notamment en ce qui concerne la réparation des victimes.

> **Émergence d’une nouvelle génération d’avocat.e.s de droits humains** formé.e.s et accompagné.e.s professionnellement par ASFC. Certain.e.s sont réuni.e.s au sein de la Ligue des juristes pour la paix et le respect des droits humains, fondée à leur initiative avec l’appui d’ASFC.

> Le processus de paix se concrétise grâce à la Commission vérité, justice et réconciliation, qui se dote d’une **Politique de réparation sur la base des besoins et attentes exprimés par les victimes** et des meilleures pratiques internationales. Son unité d’enquête est mise en place, formée, outillée et **amorce les enquêtes. 1344 victimes sont mobilisées** dans les régions de Kidal, Tombouctou, Gao, Mopti, Ségou et Bamako, et **526 victimes du camp de réfugié.e.s de M’Bera en Mauritanie donnent leurs dépositions.**

> Prévention des violences basées sur le genre et meilleur respect des droits humains : des milliers de victimes du conflit, dont des femmes et des enfants ayant des besoins urgents, sont sensibilisées et des centaines bénéficient de **services de soutien juridique, judiciaire et psychologique.**

## MOZAMBIQUE

Les femmes comptent parmi les principales victimes d’importantes inégalités. Les décennies de guerre civile qu’elles connues le Mozambique ont des conséquences profondes qui se font entre autres sentir dans les sphères juridique et judiciaire. Bien que le Mozambique soit perçu comme un modèle de transition démocratique réussie, la réalité est beaucoup plus nuancée. ASFC vise à favoriser l’accès à la justice, notamment des femmes et des filles pour faire diminuer les violences basées sur le genre et autres violations des droits humains.

> **245 femmes victimes du conflit s’engagent activement** et font entendre leur voix et leurs revendications au terme d’une consultation menant à la publication du **premier rapport publié au pays relativement à l’impact du conflit sur les femmes.**

> **Une plainte pour un cas emblématique de violences basées sur le genre est déposée** au nom d’un groupe de femmes devant la Cour de justice de la Communauté des États d’Afrique de l’Ouest. C’est la première fois qu’une juridiction supranationale aura l’opportunité de se pencher sur la responsabilité de l’État malien à l’égard des graves violations des droits humains commises dans le cadre du conflit armé.

> **12 femmes sont intégrées aux procédures devant la Cour pénale internationale** à titre de victimes dans l’affaire Al Hassan, ex-commissaire de la police islamique suspecté de crimes de guerre et crimes contre l’humanité à Tombouctou, et peuvent ainsi participer activement aux différentes étapes de la procédure.

**Projets** : Justice, prévention et réconciliation pour les femmes, mineurs et autres personnes affectées par la crise (en consortium avec le Centre d’étude et de coopération internationale et l’Ecole nationale d’administration publique) - Affaires mondiales Canada, Programme bilatéral

Renforcement de la Commission vérité, justice, et réconciliation pour la paix et la stabilisation - Affaires mondiales Canada, Programme pour la stabilisation et les opérations de paix

**Partenaires maliens** : Association des femmes africaines pour la recherche et le développement, Association des Juristes Maliennes, Association de lutte contre l’esclavage par ascendance au Mali, Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes, Association du Sahel d’aide à la femme et à l’enfance, Association Subaahi Gumo, Avocats sans frontières Mali, Coalition Malienne des Défenseurs des Droits Humains, Collectif Cri de Cœur, Commission vérité, justice et réconciliation, Éduquer, former les femmes un appui au développement, Environnement et développement du Tiers-Monde, Groupe de recherche d’étude de formation femme-action, Groupe Pivot Droits et Citoyenneté des Femmes, Observatoire des droits de la femme et de l’enfant, Tribune Jeunes pour le Droit au Mali, Université des sciences juridiques et politiques de Bamako, Women in Law and Development in Africa

**Partenaire canadien** : Educaloi



DEVENIR PARTENAIRE D'ASFC :

## LE POUVOIR D'EXPRIMER VOS CONVICTIONS, VOTRE ENGAGEMENT ET VOTRE FIERTÉ

C'est grâce à l'implication et au soutien de nos partenaires que nous pouvons aller plus loin chaque année.  
Les résultats que nous atteignons sont aussi les leurs.

### MERCI À NOS PARTENAIRES

#### PARTENAIRES PROGRAMMES



Affaires mondiales  
Canada

Global Affairs  
Canada



Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

#### PARTENAIRES SANS FRONTIÈRES



#### PARTENAIRES MAJEURS



#### PARTENAIRES ASSOCIÉS



#### PARTENAIRES COMMANDITAIRES



#### PARTENAIRES DE SERVICES

##### Partenaires sans frontières



##### Information juridique



##### Planification stratégique



##### Relations de travail



##### Image de marque



##### Communications et relations publiques



##### Propriété intellectuelle





Équipe de CATTRACHAS, organisation de défense des droits des personnes LGBTI, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire du mouvement « Feministas en Resistencia », Honduras. © Avocats sans frontières Canada



Séminaire international portant sur la mise en œuvre du droit à la consultation des peuples autochtones, Guatemala.  
© Aldo Fabrizio Fernandez Comparini



Des femmes démobilisées se réunissent pour le 1<sup>er</sup> rassemblement national des femmes et de la diversité, Colombie.  
© Avocats sans frontières Canada



Enquêtrices de la Commission vérité, justice et réconciliation lors de la formation des enquêteur.trice.s au Mali.  
© Avocats sans frontières Canada



Une conseillère juridique volontaire d'ASFC participe aux audiences thématiques de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme avec l'organisation péruvienne Asociación Pro Derechos Humanos. © Avocats sans frontières Canada



Théâtre forum portant sur la dictature des Duvalier, organisé par Fokal à Port-au-Prince, aux Gonaïves et à Jacmel, Haïti.  
© Réginald Louissaint